



Délibération n° 2012-08

Suspension du conseil d'administration du 4 décembre 2012

Dans l'attente d'une réponse, sur l'ouverture des négociations avec les pouvoirs publics et les employeurs sur l'utilisation des excédents financiers de notre caisse, l'ensemble des administrateurs et toutes les fédérations syndicales confondues, décident de suspendre à l'unanimité leur participation à ce conseil d'administration du 4 décembre 2012. Les administrateurs décident de ne reprendre le conseil d'administration en cours, qu'après l'annonce d'une date de rendez-vous précise et ceci dans les plus brefs délais.

Les assurés que nous représentons dans cette instance seront informés sur l'ensemble des territoires de la décision unanime prise ce jour.

Vote : à l'unanimité

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Patrick Guillot". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the right.

Patrick Guillot